

APPEL D'OFFRE

Rédaction du chapitre Nouvelle-Calédonie du bilan 2026 de l'état de santé des récifs coralliens et des écosystèmes associés (IFRECOR)

+ Option : Valorisation et communication des résultats

Contexte et objet de la prestation

L'Initiative Française pour les Récifs Coralliens (IFRECOR) prépare la publication du **bilan 2026 de l'état de santé des récifs coralliens et des écosystèmes associés** (RCEA), rapport phare de la fin du 5e programme d'action (2021–2026). Ce bilan servira de socle pour la définition du programme IFRECOR post-2026 et pour l'établissement de nouvelles priorités en matière de préservation et de gestion durable des récifs, herbiers et mangroves.

Le bilan, qui sera similaire au [bilan 2020](#), sera décliné en 4 types de produits :

- Un document de référence, bilan complet de l'état de santé des RCEA ([voir celui de 2020](#)), comportant des chapitres locaux (11 territoires), un chapitre régional, un chapitre national, avec des recommandations aux échelles locales et nationale.
- Des synthèses locales et une synthèse nationale /résumé pour décideurs, sous la forme de fascicules, comportant les éléments clés sur l'état de santé des RCEA et les recommandations ; le format de ces synthèses sera défini ultérieurement (voir l'exemple du [résumé pour décideur de 2020](#), du [flyer 2020](#) et de la [synthèse Nouvelle-Calédonie de 2020](#)).
- Un document méthodologique en ligne compilant les méthodes, stations, indicateurs, pour la surveillance et l'évaluation de l'état de santé des RCEA, ainsi que la bibliographie.

Le Comité IFRECOR Nouvelle-Calédonie, animé par l'Agence Néo-Calédonienne de la Biodiversité (ANCB), contribue à l'élaboration de ce bilan en pilotant la **rédaction du chapitre "Nouvelle-Calédonie"** (voir l'exemple du [chapitre NC 2020](#)). La prestation objet du présent appel d'offres vise à sélectionner un prestataire chargé de :

- **Rédiger le chapitre "Nouvelle-Calédonie"** du rapport global, selon la trame nationale définie collectivement, **et sa synthèse de 4 pages**. Il s'agira de rédiger les parties générales, ainsi que celles relatives aux récifs, aux pressions et aux recommandations de gestion.
- **Assurer la relecture** des chapitres relatifs à la Nouvelle-Calédonie concernant les mangroves et herbiers, qui seront rédigés par les porteurs nationaux de ces thèmes. Accompagner ces porteurs nationaux dans leurs recherches de données et d'informations locales.
- **Assurer la relecture** du chapitre Pacifique. Le référent régional du réseau récif assurera de son côté une relecture globale des chapitres relatifs aux territoires de la région dont il a la charge.



- **Assurer la relecture** des parties nationales : introduction, chapitre national, conclusions, résumé exécutif, flyer. S'assurer de la bonne intégration des éléments de la NC dans ces parties générales.
- **Travailler en lien étroit** avec l'ANCB, la cellule nationale de coordination IFRECOR, et le Comité Technique IFRECOR Nouvelle-Calédonie (CT IFRECOR), garant de la validation locale des contenus. Tous les contenus concernant le Nouvelle-Calédonie devront être relus et validés par l'ANCB et par le Comité Technique IFRECOR de NC.

Une **option complémentaire** est proposée (volet 2 – valorisation) pour organiser, en partenariat avec l'ANCB, la communication et la valorisation des résultats du bilan à destination du grand public et des décideurs.

Organisation fonctionnelle

Le prestataire retenu travaillera sous la supervision de l'ANCB, en lien étroit avec :

- la **cellule nationale** de coordination (Catherine Gabrié, Claire Bissery, etc.) ;
- les **rédacteurs nationaux** pour les chapitres récifs, herbiers et mangroves ;
- le **CT IFRECOR Nouvelle-Calédonie**, via un groupe de travail local dédié (GT Rédaction NC).

Le prestataire devra notamment :

- Participer à l'ensemble des réunions du **groupe de travail national** des rédacteurs (sur des horaires majoritairement décalés, calés sur la métropole et les autres outre-mer) ;
- Participer à une **réunion de démarrage locale** avec l'ANCB ;
- Tenir des **points d'avancement réguliers** avec l'ANCB ;
- Consulter à distance le **GT local** (membres du CT IFRECOR) pour les **décisions stratégiques** (choix des métriques, validation des analyses et interprétations, recommandations de gestion) ;
- Soumettre les versions provisoires et finales à l'ANCB et au CT IFRECOR pour **relecture et validation** ;
- Présenter les résultats lors d'une **restitution au CT IFRECOR** (avec invitation élargie aux acteurs environnementaux locaux) en mars 2027.

Tâches à réaliser

Volet 1 – Rédaction du chapitre Nouvelle-Calédonie

- **Participer aux réunions** du groupe de travail national (5 réunions principales prévues + échanges bilatéraux) :
 - Une **réunion de démarrage** et une **réunion à mi-parcours** qui permettra de valider et/ou revoir (i) la trame des chapitres locaux, (ii) les métriques à retenir (iii) les



- données à prendre en compte (RORC, suivis patrimoine mondiaux, suivis AMP, suivis miniers etc) (iv) le format de restitution des données (schémas, cartes etc.), (v) la prise en compte et le traitement des pressions à l'échelle locale.
- Une **réunion relative au chapitre national** et une **réunion sur le chapitre régional**, pour discuter avec les rédacteurs de la présentation des résultats par territoire à ces échelles.
 - Une **réunion finale portant sur les synthèses et recommandations**, qui permettra de rendre compte de l'avancement de la rédaction du document de référence et de discuter des synthèses et des recommandations.
 - Entre ces réunions du groupe de travail, des réunions plus informelles sur l'avancement et les problèmes éventuels seront conduites en bilatéral avec le rédacteur.
- Faciliter, avec l'appui de l'ANCB et du CT IFRECOR, la **collecte des données locales** (récifs, herbiers, mangroves, pressions).
 - **Rédiger le chapitre Nouvelle-Calédonie**, selon la trame commune définie au niveau national, et le faire relire et valider par les experts locaux (ANCB, Comité Technique IFRECOR et éventuellement d'autres experts. Liste à définir avec l'ANCB).
 - **Identifier**, en lien avec les experts locaux, les principales pressions et enjeux de gestion.
 - **Élaborer des recommandations** en lien avec les experts et le comité local, ainsi qu'avec les référentes nationales récifs, herbiers et mangroves.
 - Assurer la **relecture des parties générales** du rapport et des chapitres « herbiers » et « mangroves » pour la NC.
 - **Rédiger une synthèse** de 4 pages pour décideurs.
 - **Fournir les éléments nécessaires à la réalisation et/ou l'actualisation des cartographies** ; la liste de ces éléments sera précisée ultérieurement ; il s'agira par exemple des données suivantes :
 - Stations : liste et coordonnées à jour, carte au format SIG
 - Habitats : cartes existantes aux formats pdf et SIG
 - Les éléments nouveaux relatifs aux pressions
 - Chronologie des événements ponctuels / climatiques (cyclones, acanthaster, blanchissement, etc.) permettant de mettre à jour la frise sur rapport 2020
 - Actualisation des AMP et leur statut de protection.
 - **Fournir les photos en haute définition** pour le rapport
 - Préparer, organiser et réaliser la **restitution au CT IFRECOR élargie aux acteurs environnementaux locaux** (mars 2027).

Volet 2 – Valorisation (optionnel)

En partenariat avec l'ANCB :

- Organisation de **trois restitutions grand public** fin 2026 – une en Province Nord, une en Province des Iles Loyautés et une en Province Sud.
- Organisation d'une **conférence de presse** (rédaction du communiqué, préparation des supports, logistique, suivi presse) qui sera réalisée sur Nouméa.
- Création de 13 **publications Facebook et LinkedIn** (publication du rapport, annonces restitutions grand public, plusieurs posts par écosystème : récifs, herbiers, mangroves, sur la valorisation des résultats) qui seront diffusées sur les réseaux de l'ANCB.
- Une **co-présentation avec l'ANCB des résultats auprès des élus** provinciaux et institutionnels.
- Rédaction d'un **bilan des retombées médiatiques** locales (indicateurs à définir).

Livrables attendus

- Chapitre Nouvelle-Calédonie (version provisoire et version finale)
- Synthèse 4 pages
- Fiches et données associées (stations, cartes, photos)
- Chapitres herbiers et mangroves relus et amendés
- Comptes rendus des réunions avec l'ANCB et le CT IFRECOR
- Restitution CT IFRECOR + élargit aux acteurs environnementaux locaux (support de présentation, photos de bonnes qualités et compte-rendu)
- **(Option)** Livrables du volet valorisation : supports de présentation, documents presse, publications réseaux sociaux, bilan de communication

Calendrier prévisionnel

<i>Période</i>	<i>Étapes clés</i>
Début Nov. 2024	Contractualisation
Nov-Déc. 2024	Conventions de partage des données + amorce rédaction
Janv.-Fév. 2025	Analyse des données par Claire Bissery du réseau national récif
Mars-Mai 2025	Rédaction du chapitre NC + consultations CT IFRECOR NC
Avril-Juin 2025	Relecture chapitres mangroves, herbiers + consultation CT IFRECOR NC
Juillet-Août 2025	Relecture chapitre régional (Pacifique) et national + consultation CT IFRECOR NC
Sept. 2025	Finalisation du rapport global
Oct. 2025	Validation
Nov. 2025	Maquettage
Déc. 2025	Sortie du rapport
Janv.-Fév. 2026	Déclinaison du rapport par territoire
Mars 2026	Restitution au CT IFRECOR de NC + élargie à plus d'acteurs environnementaux du territoire
Avril-Mai 2026	Communication et valorisation en Nouvelle-Calédonie (conférence de presse, restitutions grand public, diffusion RS)

Profil attendu

- Minimum 10 ans d'expérience sur la surveillance des récifs coralliens
- Très bonne connaissance des séries temporelles et réseaux de suivi du territoire
- Bonne connaissance du réseau d'acteurs locaux
- Capacité rédactionnelle, esprit de synthèse et aisance dans la coordination multi-acteurs

Modalités de réponse

Le dossier de candidature comprendra :

- Le présent cahier des charges daté et signé
- Une note méthodologique (organisation, approche, calendrier)
- La composition de l'équipe, CV des intervenants et leur rôle
- Une proposition financière détaillée, distinguant :
 - Volet 1 : Rédaction
 - Volet 2 : Valorisation (option)
- Les références dans des travaux similaires, notamment en Nouvelle-Calédonie, avec un exemple concret

Critères de sélection (pondération) :

- Compréhension de la demande et méthodologie : 30 %
- Prix de la prestation : 50 %
- Références et expérience : 20 %

Conditions administratives

- L'ANCB se réserve la possibilité de négocier ou de ne pas donner suite à la consultation.
- Les prestations seront rémunérées directement par l'ANCB.
- Un acte d'engagement précisera les modalités de propriété intellectuelle, de confidentialité et les pénalités éventuelles.

Modalités de dépôt

Les offres doivent être transmises **exclusivement par voie électronique** :

Morgane.VIVANT@ancb.nc et secretariat@ancb.nc

(en cas de fichier volumineux : lien de téléchargement Tweespace recommandé)

Date limite de dépôt : lundi 27 octobre 2025 à 8h (heure de Nouméa)

(délai de rigueur)

